

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Raisonnement clinique associé à l'anesthésiologie, l'algologie et les grands brûlés

Code	PAAM1S09	Caractère	Obligatoire
Bloc	15	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Virginie BIDAULT (virginie.bidault@helha.be) Alain BOKOKO (alain.bokoko@helha.be) Serge JENNES (serge.jennes@helha.be) Mathilde SEGARD (mathilde.segard@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 09 "Raisonnement clinique associé à l'anesthésiologie, l'algologie et les grands brûlés" est composée de 3 Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- "Anesthésiologie"
- "Pharmacologie et thérapeutique de la douleur"
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés"

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente. Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier. L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes. Au même titre que les UE de pathologies et soins infirmiers, cette UE développe les compétences théorique de raisonnement clinique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.2 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de raisonnement
 - 1.3 Analyser sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.5 Actualiser ses connaissances et ses acquis professionnels
- Compétence 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**
 - 4.1 Rechercher les informations
 - 4.2 Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
 - 4.3 Fixer les résultats attendus en tenant compte de priorités
 - 4.4 Prescrire les interventions de soins
 - 4.5 Evaluer la démarche et les résultats des interventions
 - 4.6 Ajuster la démarche clinique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.3 Procurer des informations et des conseils au patient et à son entourage

Acquis d'apprentissage visés

Raisonnement clinique associé à l'anesthésiologie, l'algologie et les grands brûlés.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAAM1S09A	Anesthésiologie	12 h / 1 C
PAAM1S09B	Pharmacologie et thérapeutique de la douleur	12 h / 1 C
PAAM1S09C	Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés	16 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAAM1S09A	Anesthésiologie	10
PAAM1S09B	Pharmacologie et thérapeutique de la douleur	10
PAAM1S09C	Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

5. Cohérence pédagogique

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU) » qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anesthésiologie			
Code	15_PAAM1S09A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Alain BOKOKO (alain.bokoko@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 09 "Raisonnement clinique associé à l'anesthésiologie, l'algologie et les grands brûlés" est composée de 3 Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- "Anesthésiologie"
- "Pharmacologie et thérapeutique de la douleur"
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés"

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente. Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier. L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes. Au même titre que les UE de pathologies et soins infirmiers, cette UE développe les compétences théorique de raisonnement clinique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4

Concevoir des projets de soins infirmiers

4.1

Rechercher les informations

4.3

Fixer les résultats attendus en tenant compte des priorités

4.4

prescrire les interventions de soins

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction à l'anesthésiologie
2. Technique d'intubation en séquence rapide
3. les anesthésiques généraux
4. les analgésiques
5. La douleur

Démarches d'apprentissage

cas cliniques
Power Point

Dispositifs d'aide à la réussite

Selon les demandes des étudiant·e·s

Sources et références

Se référer aux ressources partagées lors des cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoints disponibles sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette Unité d'Enseignement (UE) 09 "Raisonnement clinique associé à l'anesthésiologie, l'algologie et les grands brûlés" est composée de 3 Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- "Anesthésiologie"
- "Pharmacologie et thérapeutique de la douleur"
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés"

L'AA "Anesthésiologie" est évaluée par Dr Bokoko en juin au Q2 par un écrit en présentiel et un écrit en présentiel au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches

ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)» qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pharmacologie et thérapeutique de la douleur			
Code	15_PAAM1S09B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Virginie BIDAULT (virginie.bidault@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 09 "Raisonnement clinique associé à l'anesthésiologie, l'algologie et les grands brûlés" est composée de 3 Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- "Anesthésiologie"
- "Pharmacologie et thérapeutique de la douleur"
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés"

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente. Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier. L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes. Au même titre que les UE de pathologies et soins infirmiers, cette UE développe les compétences théorique de raisonnement clinique.

L'AA "Pharmacologie et thérapeutique de la douleur" conçoit un dispositif de formation qui tend à offrir des outils permettant à l'étudiant·e SIAMU d'intégrer des notions de pharmacologie spécifiques aux soins intensifs et aux urgences dans sa pratique professionnelle. L'étudiant·e candidat en spécialisation de soins intensifs et d'urgences est amené·e à mobiliser des connaissances théoriques, des compétences en termes de calculs et dilution et réflexions dans la manipulations des médicaments aux soins intensifs et urgences.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Soins intensifs

Au terme du dispositif de formation, l'étudiant sera capable de :

- Citer les différentes classes médicamenteuses rencontrées en soins critiques
- Connaître les indications, contre-indications, effets secondaires des médicaments
- Identifier les différentes voies d'injections sur un cathéter de voie centrale
- Comprendre l'importance des branchements des différentes molécules sur un cathéter de voie centrale
- Comprendre les manipulations sur un PSE
- Réaliser des exercices de calculs de doses, dilutions, conversions, préparation

Urgences

Au terme du dispositif de formation, l'étudiant sera capable de :

- Sur base de vignettes cliniques, déterminer les interventions pharmacologiques optimales permettant d'optimiser la prise en charge d'un patient aux urgences
- S'approprier des savoirs sur les thérapeutiques courantes aux urgences
- Acquérir des connaissances sur les thérapeutiques les plus fréquemment utilisées dans les situations d'urgence : intérêt, mise en œuvre, surveillance de l'efficacité et des effets indésirables.
- Mobiliser des savoirs en pharmacologie dans les situations cliniques relevant de l'urgence (Savoir questionner la prescription : la posologie, la voie d'administration, la dilution, les calculs de doses)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les séances se déroulent au sein l'école. Il s'agit de cours basés sur l'apprentissage individuel et collectif basé sur un travail personnel de recherche d'informations sur base de cours magistraux.

Soins intensifs

Thématiques abordées

1. Notions de pharmacologie
2. Histoire et évolution des médicaments
3. Médicaments aux soins intensifs
4. Utilisation et gestion des PSE
5. Branchements sur les voies du cathéter de VC
6. Contextualisation et exercices de calculs

Urgences

1. Gestion de la douleur : Adulte et Pédiatrie
2. Médicaments de l'intubation et de la sédation
3. Traitements anti arythmiques (tachycardie, bradycardie, SCA)
4. Médicaments de l'ALS
5. Divers et spécificités

Démarches d'apprentissage

Méthode de travail

- Cours magistraux
- Consultation de ressources : Support Genial.ly, support de cours, RENAU – Livret des médicaments, ...
- Travaux de groupes
- Fiches ateliers : questions-réponses
- Débriefing
- Réflexion collective sur les pistes de solutions
- Transposition dans le milieu professionnel

Dispositifs d'aide à la réussite

Les enseignant·e·s se tiennent disponibles pour répondre aux besoins des étudiant·e·s.

Sources et références

Sources :

- Genial.ly
- Support Keynote/PDF
- CBIP
- Renau - livret des médicaments

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le dispositif d'apprentissage s'organise autour de :

- différents supports : articles, vidéos, ressources...
- différentes activités : ateliers pratiques, calculs de doses, calculs de dilution, analyse critique, discussions collectives, travaux de groupes, recherches, ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant-e sera évalué pour la partie de Mme Bidault concernant l'AA "Pharmacologie et thérapeutique de la douleur" par un examen écrit sur base d'un cas clinique au Q1 et un examen écrit sur base d'un cas clinique au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU) » qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés			
Code	15_PAAM1S09C	Caractère	Obligatoire
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	16 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Serge JENNES (serge.jennes@helha.be) Mathilde SEGARD (mathilde.segard@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 09 "Raisonnement clinique associé à l'anesthésiologie, l'algologie et les grands brûlés" est composée de 3 Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- "Anesthésiologie"
- "Pharmacologie et thérapeutique de la douleur"
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés"

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente.

Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier.

L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

Au même titre que les UE de pathologies et soins infirmiers, cette UE développe les compétences théorique de raisonnement clinique.

Pour la partie "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : régulation thermique, grans brûlés et soins infirmiers associés aux grands brûlés". Il y a donc 3 parties dans cette AA.

Cette AA permet d'offrir des outils permettant à l'étudiant·e SIAMU d'intégrer des notions de prise en charge spécifiques aux soins aux grands brûlés dans sa pratique professionnelle. L'étudiant·e candidat en spécialisation de soins intensifs et urgences est amené·e à mobiliser des connaissances théoriques, des compétences en termes de calculs et dilution et réflexions dans la prise en charge d'un patient grands brûlés en urgences ou dans un service spécifique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du dispositif de formation, l'étudiant sera capable de :

- Citer les différents types de brûlures.
- Identifier les différents degrés possibles d'une brûlure.
- Mobiliser les connaissances apprises dans les cours de soins intensifs et urgences et les appliquer à la prise en charge du patient brûlé.
- Connaître les retentissements d'une brûlure sur l'organisme et agir en conséquence
- Prendre un charge un patient brûlés en situation d'urgences ou de soins intensifs
- Choisir le topique adapté au stade de la brûlure.
- Calculer le remplissage nécessaire à un patient brûlé selon les différentes formules apprises.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les séances se déroulent au sein l'école. Il s'agit de cours magistraux.

Thématiques abordées

1. Théorie sur la brûlure et rappel anatomo-pathologique
2. Prise en charge extrahospitalière du brûlé
3. Prise en charge du brûlé en milieu hospitalier
4. Technique de pansements
5. Prise en charge psychologique du brûlé

Démarches d'apprentissage

Méthode de travail

Cours magistraux
Visite d'un centre de grands brûlés

Dispositifs d'aide à la réussite

Les enseignant·e·s se tiennent disponibles pour répondre aux besoins des étudiant·e·s.

Sources et références

Cf. bibliographie dans les supports de cours en ligne sur ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de cours sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour la partie "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : régulation thermique, grands brûlés et soins infirmiers associés aux grands brûlés". Il y a donc 3 parties dans cette AA.

La partie régulation thermique par Dr Ségard n'est pas évaluée.

La partie "Physiologie et physiopathologie - Tjérapeutique : grands brûlés" de Dr Jennes est évaluée par un écrit en présentiel au Q1 et un écrit en présentiel au Q3.

La partie "Soins infirmiers aux grands brûlés" de Mr Metzler est évaluée par un écrit en présentiel au Q1 et un écrit en présentiel au Q3.

La cotation de l'AA sera une moyenne arithmétique pondérée entre les parties "Physiologie et physiopathologie - Tjérapeutique : grands brûlés" et de "Soins infirmiers aux grands brûlés" .

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette

unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU) » qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).